

Le budget—Le très hon. J. N. Turner

Vous gagnez \$40,000? Vos impôts vont grimper de 9.4 p. 100. Vous gagnez \$150,000 par année? Vos impôts vont baisser de 1.4 p. 100. Est-ce équitable? Est-ce juste, monsieur le Président?

Le règle d'or de la vente, c'est de s'assurer d'avoir un bon produit. Ce budget est un produit dégoûtant. Il est injuste. Il ne se vendra pas. Le premier ministre aura beau traverser le Canada à bicyclette, il n'arrivera pas à vendre son budget.

Prenez l'exemple de la surtaxe fédérale, monsieur le Président. Si l'on gagne \$40,000 par année, elle va grimper de 89 p. 100. Elle va passer de \$103 en 1986 à \$195 en 1987, soit une hausse de \$92 ou 89 p. 100. Mais qu'arrive-t-il à la personne qui touche \$150,000 par année? Dans son cas, la surtaxe diminue de 62 p. 100 pour passer de \$2,451 en 1986 à \$941 en 1987. Grâce au réaménagement de cette surtaxe, cette personne se retrouve avec \$1,500 de plus dans ses poches. Cela ne se vendra pas, monsieur le Président, si les Canadiens comprennent bien le contenu du budget, s'ils prêtent l'oreille à ce qu'on en dit et s'ils se donnent la peine de l'examiner.

Voyons ce qu'il en est de la taxe de vente. Mon collègue aux Communes, le député d'Oshawa a traité à fond de la question plus tôt cet après-midi. La taxe de vente a augmenté de trois points de pourcentage, soit de 9 à 12 p. 100, depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir. Dans le dernier budget, le gouvernement a élargi l'assiette de la taxe de vente pour inclure tous les produits imaginables. Les produits médicaux, les médicaments, le savon, le shampoing, les bonbons et les aliments pour animaux familiers. Monsieur le Président, toute majoration qui étend l'assiette de la taxe de vente arrache 1 milliard de dollars aux contribuables. Cette taxe est la plus régressive de toutes. Elle frappe le plus durement les familles à revenus modestes. C'est une taxe à la consommation. Ceux qui disposent d'un revenu moindre en ont à supporter le fardeau.

• (1620)

Le remboursement de \$50 de la taxe de vente est à toutes fins pratiques un attrape-nigaud. Il vise à convaincre les gagne-petit que le gouvernement leur épargne cette taxe. Mais il est loin de les indemniser de l'augmentation de la taxe sur l'essence, le tabac, l'alcool, les réfrigérateurs et les téléviseurs, et de l'augmentation de la taxe de vente prélevée sur les produits nécessaires à meubler une maison. En fin de compte, les gagne-petit paient davantage, bien davantage.

Il ne faut pas être génial pour augmenter l'impôt. Mais il faut certainement avoir du courage pour sabrer dans les dépenses, faire des choix difficiles et supprimer certains des programmes qui bénéficient aux riches et aux puissants. Il faut assurément un peu plus de courage que n'en montrent le premier ministre et son ministre des Finances dans le budget. Ils ont sillonné le pays pour dire aux Canadiens que ces deux budgets sont marqués au signe de l'équité. Je pense l'avoir expliqué à la Chambre des communes, les chiffres ont prouvé que ce budget n'assure pas l'équité. Ce n'est pas un budget juste.

[Français]

Le budget n'est pas juste. Le fardeau imposé aux contribuables canadiens n'est pas équitable.

Monsieur le Président, j'ai souvent parlé ici, à la Chambre, de la crise qui frappe notre jeunesse. On risque de perdre une moitié de génération. Lors du dernier budget, au mois de mai,

nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons protégé nos retraités. Maintenant, dans l'Opposition, nous avons le devoir de protéger nos familles et toute la classe moyenne. Je parle des gens entre 35 et 55 ans avec un revenu de \$15,000 à \$40,000 par année. Ces familles sont assommées, ces familles sont abandonnées, monsieur le Président. Il devient presque impossible de préserver un niveau de vie raisonnable. C'est impossible d'améliorer sa qualité de vie.

Il ne tient pas du génie d'augmenter les impôts. Et voilà qu'à nouveau les conservateurs nous ont fait la preuve qu'ils n'en ont pas.

[Traduction]

Nous avons été obligés de protéger nos personnes âgées contre le dernier budget et nous protégerons également la famille moyenne contre celui-ci. Les gens âgés de 35 à 55 ans, qui gagnent entre \$15,000 et \$40,000 par année, seront les plus durement touchés par ces mesures budgétaires. La famille moyenne n'arrive plus à maintenir un niveau de vie raisonnable au Canada. Cette agression de la part du gouvernement empêche maintenant les gens d'améliorer leurs conditions de vie.

Il n'a fallu que deux budgets au gouvernement conservateur pour renoncer au principe de l'égalité régionale dont j'ai parlé tout à l'heure à la Chambre. Sous sa férule, l'enveloppe du développement économique régional passera de 14.7 milliards de dollars en 1984-1985 à 9.8 milliards en 1987-1988. C'est une réduction de 38 p. 100. Voilà ce à quoi il faut s'attendre d'un premier ministre qui se disait favorable au principe de l'égalité régionale. Le gouvernement a encore manqué à sa parole lorsqu'il a annoncé le Programme Entreprise Atlantique. Il a certes prétendu favoriser le lancement de nouvelles entreprises ou l'expansion des entreprises existantes dans les régions de l'Atlantique et de la Gaspésie avec son projet de prêts garantis, mais voyons de quoi il retourne au juste. Quand on l'examine à la loupe, on constate que seules les grandes sociétés en profiteront puisque le prêt minimal accessible est de \$250,000. Ce programme ne tient pas compte de ceux qui ont vraiment besoin d'aide. Personne ne peut en profiter sauf les riches amis du gouvernement conservateur.

[Français]

Et en parlant des Gaspésiens, pourquoi aucune admissibilité aux gens de la Côte-Nord? Ou bien pour les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean? Ou encore pour les gens de l'Abitibi? Ce n'est pas bien partagé.

[Traduction]

Nous avons pris le temps d'examiner divers secteurs de notre économie en plusieurs régions importantes sur lesquels le budget demeure muet. En ce qui concerne les pêcheurs, le ministre des Finances a réduit de 40 millions de dollars le budget du ministère des Pêches et Océans en novembre 1984. Il en a réduit de nouveau le budget de 25 millions en mai 1985. On impose maintenant des droits plus élevés sur les rapports météorologiques et sur l'amarrage, et, bien sûr, la taxe de vente a de nouveau été haussée dans le budget à l'étude. Le prix du carburant pour les pêcheurs a encore augmenté. Le budget demeure muet au sujet des mines et des forêts. Pas un mot au sujet des principales industries de ma province, la Colombie-Britannique.